

Je crée mon entreprise



Entreprise individuelle

Société





Entreprise individuelle



Société





Entreprise individuelle



Société



- Nature de l'activité
- Création « en solo » ou à plusieurs
- Protection du patrimoine et l'étendue de la responsabilité
- Besoins financiers
- Régime fiscal

Le créateur d'entreprise a le choix entre :







La société





n personnal

L'entreprise

individuelle

Pas de personnalité juridique . L'entreprise n'est qu'un élément du patrimoine de l'entrepreneur.

Création d'une personne morale distincte de ses créateurs



Le créateur d'entreprise a le choix entre :











Formalités de création simples

La société



Formalités de création importantes





Le créateur d'entreprise a le choix entre :











- L'entrepreneur agit pour son propre compte.
- Il répond personnellement des dettes sur son patrimoine professionnel

La société





Le créateur d'entreprise a le choix entre :



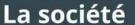




L'entreprise individuelle



- L'entrepreneur agit pour son propre compte.
- Il répond personnellement des dettes sur son patrimoine professionnel





- Le dirigeant agit au nom et pour le compte de la société.
- il rend compte de sa gestion aux associés .
- Il ne répond pas personnellement des dettes de la société



Le créateur d'entreprise a le choix entre :







L'entreprise individuelle



Le régime classique

Le régime de la Micro Entreprise ou de l' Auto Entrepreneur

La société



SARL et EURL SAS et SASU SA

SCI

•••

